

ADVICENNE

Société anonyme au capital social de 1.617.530,80 euros
Siège social : 2 rue Briçonnet, 30 000 Nîmes
497 587 089 R.C.S. NIMES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

DU 20 DECEMBRE 2019

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première résolution

Nomination de Monsieur David H. Solomon en qualité d'administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration,

nomme Monsieur David H. Solomon en qualité de nouvel administrateur pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur David H. Solomon a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait le mandat d'administrateur qui vient de lui être conféré et déclaré ne pas exercer, dans d'autres sociétés, de mandat susceptible de lui interdire l'acceptation desdites fonctions.

Deuxième résolution

Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur David H. Solomon en raison de son mandat éventuel de président du conseil d'administration de la Société

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

connaissance prise du rapport du conseil d'administration,

approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature présentés dans le rapport établi précité et attribuables au titre de l'exercice 2019 à Monsieur David H. Solomon en raison de son mandat éventuel de président du conseil d'administration de la Société.

--ooOoo--